

Groupe de Travail “Patrimoine Cinématographique et Audiovisuel”

Compte-rendu de la réunion plénière du 8 Juillet 2026

Membres présents:

André Labbouz (CST, président), Xavier Brachet (CST, chargé de mission), Eric Le Roy (CST, expert Patrimoine), Baptiste Heynemann (CST, délégué général), Hans Nikolas Locher (CST, directeur du développement), Eric Cherioux (CST, directeur technique), Frédéric Fermon (CST, chargé de mission - Immersion & Temps Réel), Tessa Pontaud (Pathé, directrice de la restauration / Fondation Jérôme Seydoux-Pathé), Léonie Pessey-Magnifique (Ciclic Centre-Val de Loire), David Klein et Christophe Olivier (Vectracom), Jérôme Wybon (Realisateur/Consultant), Benoit Maujean (FICAM), Jean Gaillard (Nomalab), Benjamin Alimi (TransPerfect), Tristan Frontier (SND, co-représentant SCFP), Etienne Traisnel (Noir Lumière), Antoine Menou et Suzanne Fouillet (Eclair by Netgem), Laurent Vauclin (VTCAM), Didier Cayla (ANRH), Marc Giacobbi (Neyrac Films), Audrey Birrien (INA), Radoslav (participant indépendant), Sylvie Hocine (Pathe Films)

Groupe de Travail “Patrimoine Cinématographique et Audiovisuel”

Compte-rendu de la réunion plénière du 8 Juillet 2026.....	1
1. Cartographie des moyens techniques — L'inventaire matériel.....	2
2. CPP — Pérennité numérique et Conservation Preservation Package.....	3
3. Compétences et Formations.....	5
4. Intelligence Artificielle et Patrimoine.....	6
5. RT-043 — Annexe Audiovisuelle.....	7
6. Métadonnées.....	8
7. Restitution des échanges avec le CNC (suite au rapport Michel Gomez) et divers.....	8

Réunion ouverte par André Labbouz (président CST), qui remercie l'ensemble des membres pour les 6 premiers mois de travail (le groupe Patrimoine a été lancé en Février 2026 suite au rapport Michel Gomez). Michel Gomez, invité personnellement, était excusé (déplacement) mais a transmis ses remerciements et suit les

comptes-rendus transmis à chaque réunion. Le CNC (Laurent Cormier, Simone Appleby) était absent, retenu en séminaire interne — un point d'échange avait été organisé la semaine précédente (2 juillet) pour préparer la restitution faite en séance.

1. Cartographie des moyens techniques — L'inventaire matériel

- Objectifs :
 - Dresser un inventaire des équipements (Vidéo, Audio, Data, Film) en état de marche chez les prestataires, les cinémathèques et les institutions.
 - Synchronisation avec le CNC sur les priorités de restauration ↔ état réel du parc machines

Une démonstration est faite en direct du prototype d'application Formulaire AppSheet (développé avec l'appui de l'IA et le support de Benoit Maujean / FICAM) : création d'une fiche entité, ajout de contacts, saisie d'un matériel par type d'enregistrement / marque / modèle, déclaration de l'état de fonctionnement (Oui/Non), champ commentaire libre pour signaler pièces manquantes.

Discussions clés :

- Laurent Vauclin (VTCAM) recommande la nécessité de prioriser le recensement des pièces détachées (têtes, pinch rollers...), rares au point que les techniciens doivent aujourd'hui « cannibaliser » des machines entre elles pour en maintenir une seule en état.
- Débat non tranché sur le niveau d'accès aux données : qui peut consulter l'inventaire une fois rempli ? Hypothèses évoquées : les seuls membres CST, ou plus largement tous les prestataires du patrimoine (y compris non-membres). Baptiste Heynemann a précisé que la saisie doit rester ouverte au maximum, mais que la population autorisée à consulter reste à définir.
- Jean Gaillard préconise l'ajout d'un champ de date de dernière mise à jour par fiche, pour éviter de s'appuyer sur une donnée obsolète.
- La Cinémathèque française n'entre pas aujourd'hui dans le périmètre (fonds surtout argentique). Une réunion est prévue avec le pôle documentaire de la BNF le 24 juillet. Le Centre Georges Pompidou doit être contacté.

Actions à faire — Cartographie :

- ☐ Travailler le niveau d'accès / porosité des données consultables (“autorisée à consulter” Vs “à saisir”) — à discuter en sous-groupe
- ☐ Ajouter/afficher un champ « date de dernière mise à jour » sur chaque fiche
- ☐ Étendre le formulaire aux autres catégories (audio, data, film) après la partie vidéo
- ☐ Tenir la réunion avec la BNF (24 juillet) ;
- ☐ Prendre contact avec le Centre Pompidou
- ☐ Formaliser une liste des prestataires autorisés à consulter, au-delà des seuls membres CST

2. CPP — Pérennité numérique et Conservation Preservation Package

Objectifs :

- Démocratiser l'adoption du standard européen CPP (Cinema Preservation Package - norme EN 17650) pour garantir l'interopérabilité et la lisibilité des archives numériques indépendamment des évolutions logicielles futures.
- Étendre l'usage du CPP aux oeuvres audiovisuelles

Bonnes nouvelles rapportées par Hans Nikolas Locher : à Munich (école Hochschule für Fernsehen und Film - HFF), le CPP est déjà utilisé pour des œuvres audiovisuelles et pas seulement cinématographique. L'éditeur de solutions logicielles “Marquise Technologies” ne voit pas non plus de restriction d'usage côté programme audiovisuel — un signal encourageant pour l'extension du standard au secteur de l'audiovisuel.

Discussions clés :

- Calendrier du Livre Blanc pour le Festival Lumière (10–18 octobre) : Baptiste Heynemann a rappelé un délai incompressible d'environ 3 semaines pour relecture / correction, mise en page graphique et impression — le texte doit donc être finalisé début septembre, avec l'essentiel de la rédaction à mener en août.
- Tessa Pontaud (et Xavier Brachet) ont demandé s'il existait un exemple concret français de CPP réalisé sur un catalogue — pas de retour à ce jour

obtenu des laboratoires sollicités ; un seul laboratoire du groupe a testé la génération de CPP à ce stade dans le cadre d'un projet

- Débat sur le coût de fabrication d'un CPP : non chiffré précisément, dépend fortement du niveau de digitalisation native du laboratoire (ordre de grandeur évoqué : plusieurs hommes-mois pour une implémentation complète). Jean Gaillard a précisé que l'aide CNC aux moyens techniques (AMT) ne finance aujourd'hui que l'innovation, pas une simple mise en conformité à une adoption du CPP.
- Proposition de nourrir le Livre Blanc d'un chapitre « conséquences par type d'acteur » (producteur / laboratoire / stockeur), en interviewant des acteurs emblématiques plutôt que de rester sur un texte uniquement théorique.
- Question de fond soulevée par Etienne Traisnel (Noir Lumière) : le CPP est-il un format d'échange ou un format de conservation ? Si chaque stockeur exporte un CPP à la demande à partir de sa propre organisation de stockage interne, qui facture ce travail entre ayants droit ?
- Le nommage des fichiers a de nouveau été évoqué: confirmation que c'est un sujet distinct des métadonnées, à ne pas mélanger, mais à creuser.
- Le Festival Lumière est-il l'événement adapté pour sensibiliser spécifiquement à l'audiovisuel. Le public présent est majoritairement issu de l'industrie cinématographique et cataloguistes de films.

Actions à faire — CPP :

- ☐ Finaliser la rédaction du Livre Blanc en août ; texte prêt début septembre pour tenir le calendrier du Festival Lumière
- ☐ Rechercher des exemples concrets de CPP produits par des laboratoires français à intégrer en annexe
- ☐ Rédiger le chapitre « avantages et enjeux par acteur » en s'appuyant sur des interviews (producteur, laboratoire, stockeur)
- ☐ Clarifier le statut du CPP comme format d'échange vs. format de conservation, et la question de facturation associée
- ☐ Poursuivre la réflexion sur le nommage des fichiers (sujet distinct des métadonnées, à reprendre plus tard)

3. Compétences et Formations

Objectifs :

- Quelles solutions pour maintenir formations et compétences face à la pénurie actuelle et à venir concernant le patrimoine audiovisuel et cinématographique ?

Discussions clés :

- Baptiste Heynemann a recentré la méthode : avant de choisir un dispositif (POE individuelle/collective, GIE façon Cinéfabrique, contrat à temps partagé), il faut d'abord lister précisément les cas d'usage et les besoins (qui doit être formé, à quoi, pour combien de personnes ?).
- Échange sur l'attractivité des métiers analogiques auprès des jeunes générations : plusieurs intervenants estiment qu'il existe un vrai potentiel d'intérêt (argument « fablab »/RSE/réparation, retour au monde « réel ») à condition de pouvoir montrer un volume de travail disponible (inventaires à l'appui).
- Audrey Birrien (INA) a proposé de constituer un listing des personnes potentiellement capables de dispenser des formations.
- Tessa Pontaud a interrogé la question critique du départ à la retraite des derniers spécialistes (ex. développeurs photochimiques) sans transmission organisée — reconnu comme un sujet réel, mais sans réponse opérationnelle apportée en séance.
- Intervention plaidant pour associer davantage la recherche scientifique aux procédés de restauration/numérisation.

Actions à faire — Compétences :

- ☐ Lister précisément les cas d'usage / besoins de compétences avant d'arbitrer entre les dispositifs (POE, GIE, temps partagé)
- ☐ Constituer un listing des formateurs potentiels (Audrey Birrien / Xavier Brachet)
- ☐ Poursuivre la réflexion sur un « conservatoire des techniques du patrimoine »
- ☐ Étudier la question de la transmission avant départ en retraite des spécialistes rares (photochimie notamment)

4. Intelligence Artificielle et Patrimoine

Objectifs :

- Veille technologique et appréciations des outils IA en opération (Qualité, Hallucinations, Robustesse, Industrialisation, Licences, Données d'entraînements,...)
- Recommandations / Bonnes pratiques de l'usage de l'IA dans le cadre de la restauration cinématographique et audiovisuelle (Image et Son)
 - Cadre Éthique (Dénaturation de l'Oeuvre,..)
 - Aspects juridiques, techniques, artistiques, environnementaux.
 - Utilisation des catalogues des oeuvres patrimoniales sans consentement

Frédéric Fermon (CST) est intervenu pour présenter le projet Cinethikia, à ce stade, une réponse à l'appel à projets France 2030 "appropriation de l'intelligence artificielle et du numérique par les industries culturelles et créatives". Le projet est déposé par un consortium mené par la CST, avec INRIA, INREV, FICAM, Ecoprod, le collectif Creative Machines. Objectif : évaluer les outils IA en production cinéma/audiovisuel (impact écologique, impact social, qualité de production, adéquation juridique), avec un périmètre initial centré sur les effets spéciaux, l'animation, l'écriture et le doublage. Budget total du consortium : environ 5 M€, sur 3 ans. Dossier présélectionné ; audition attendue vers novembre ; démarrage visé en avril 2027.

Interrogé sur une éventuelle application à la restauration patrimoniale, Frédéric Fermon a indiqué que ce n'est pas dans le périmètre actuel du projet (absence de spécialistes du sujet dans l'équipe), mais qu'une extension future n'est pas exclue.

Actions à faire — IA :

- ☐ Suivre l'issue du projet Cinethikia (résultat de sélection, audition ~novembre)
- ☐ Étudier une extension du périmètre de Cinethikia à la restauration patrimoniale

5. RT-043 — Annexe Audiovisuelle

Objectifs :

- Rédiger une annexe audiovisuelle à la RT-043 pour définir les standards de livrables conditionnant les futures aides du CNC

Évocation et prise en compte des travaux d'un groupe de travail FICAM parallèle concernant la rationalisation des livrables (cinéma et audiovisuel).

Discussions clés :

- Le CNC s'appuie aujourd'hui, pour le cinéma, sur la RT-021 (dont la version révisée intègre l'IMF Application 4). Le CNC attend une annexe définissant un standard de qualité minimal pour harmoniser les livrables audiovisuels.
- Cette annexe sera-t-elle une simple recommandation ou une condition d'agrément / d'aide obligatoire (« à la sauce COSIP ») ? Le sujet est porté côté CNC par Laurent Cormier (direction du patrimoine) ; reste à clarifier le rôle de la direction audiovisuelle du CNC dans une éventuelle obligation.

Actions à faire — RT-043 :

- ☐ Collaborer et poursuivre la rédaction de l'annexe en lien avec les travaux de la FICAM et le groupe post-production
- ☐ Échanger avec le CNC sur le caractère obligatoire ou non de cette annexe dans les conditions d'agrément/aides

6. Métadonnées

Objectifs :

- Définir le socle de métadonnées obligatoires (ISAN, crédits), les mécanismes de publication et partage.
- Assurer la « découvrabilité » des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles

Sous-groupe démarré — 1^{re} session prévue en septembre. Il a été explicitement rappelé que le nommage de fichiers (sujet CPP/RT-043) n'est pas un sujet de métadonnées — à ne pas confondre.

Actions à faire — Métadonnées

- ☐ Lancer officiellement le sous-groupe à la rentrée de septembre (1^{re} session)

7. Restitution des échanges avec le CNC (suite au rapport Michel Gomez) et divers

Synthèse présentée par Xavier Brachet et Eric Le Roy à partir de l'échange du 2 juillet avec Laurent Cormier et Simone Appleby, complétée en séance par les échanges du groupe :

- Pas d'inventaire national du patrimoine audiovisuel ; accompagnement prévu via un système d'aide classique, comparable au dispositif cinéma existant depuis 2012, mais via un guichet distinct du Plan de numérisation actuel (Eric Le Roy).
- Pas de liste d'œuvres prioritaires : approche par remontée des catalogues par les ayants droit, comme pour le cinéma.
- L'USPA pousse pour une obligation de conservation de 10 ans pour l'audiovisuel (déjà intégrée en réflexion dans la RT-043).
- Priorité au matériel photochimique d'origine quand il existe (négatifs non montés, y compris pour des œuvres audiovisuelles).
- Extension de la mission du CNC au patrimoine audiovisuel envisagée, avec un possible changement d'intitulé de la direction (« direction du patrimoine cinématographique » → « ...et audiovisuel »).

- L'obligation de conservation pourrait passer de 5 à 10 ans, pour le cinéma comme pour l'audiovisuel.
- RCA (Registre du Cinéma et de l'Audiovisuel) : immatriculation limitée aux œuvres bénéficiant d'une aide à la numérisation (contrepartie de l'aide).
- Aides fondées sur un cofinancement, conditionnées à un engagement ferme de diffusion — pas d'aide sans projet de diffusion.
- Rencontre du CNC à venir avec la Chambre syndicale des administrateurs judiciaires : sujet des œuvres en « déshérence juridique ». Discussion approfondie en séance (Eric Le Roy, Jean Gaillard) sur le fait que les administrateurs judiciaires n'informent pas toujours les auteurs de la situation de leurs œuvres, et sur les blocages liés à des préemptions de droits mal maîtrisées par des auteurs mal conseillés, qui peuvent rendre un dossier durablement impossible à résoudre.
- La CST a fait remonter lors de cet échange au CNC sa priorité matérielle (2 pouces, 1 pouce B, supports magnétiques U-matic) pour orienter les futures aides vers les supports les plus menacés.

Cas concret débattu en séance (Marc Giacobbi, Neyrac Films) : illustration du modèle économique via la restauration de la série *Maigret* (reconstitution du montage à partir des rushes, assistée par reconnaissance d'image IA, retour sur investissement x3) — comparée au documentaire *En remontant le Mississippi* (Série TV Documentaire sur les origines du blues), restauré sans perspective de vente. Tessa Pontaud et Tristan Frontier ont souligné que ce contraste illustre la difficulté à définir les critères d'aide du CNC pour des œuvres audiovisuelles à faible potentiel commercial.

Syndicat des Cataloguistes des Films de Patrimoine

Tristan Frontier (SND/SCFP) a indiqué que les questions de contestations juridiques sont suivies par Sabrina Joutard (absente). Tessa Pontaud a confirmé que le syndicat suit les discussions du groupe, dans la mesure où ses membres détiennent aussi des catalogues audiovisuels.

Clôture et suite

- Reprise des travaux de l'ensemble des sous-groupes à la rentrée de septembre.
- Un échange est prévu avec Gérard Duchaussoy concernant le MIFC
- Remerciements collectifs à l'ensemble des participants, présentiel et distanciel.